

St-Sébastien, le 31 janvier 2025

6211-24-092

Monsieur Georges Lanmafankpotin  
Président de la commission  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
140, Grande Allée Est  
Bureau 650  
Québec (Québec) G1R 5N6  
haute-chaudiere@bape.gouv.qc.ca

[PAR COURRIEL]

**Objet : Appui au projet de parc éolien de la Haute-Chaudière**

Monsieur le Président de la commission,

Je vous écris à titre de mairesse de la Municipalité de St-Sébastien. Par cette correspondance, je souhaite vous faire part de l'appui de notre municipalité au projet de parc éolien de la Haute-Chaudière.

Notre municipalité connaît en effet très bien les projets de parc éolien. La MRC du Granit, dans laquelle nous sommes situées, s'est d'ailleurs déjà jointe au promoteur EDF dans le cadre du parc éolien de Saint-Robert-Bellarmin. À cette époque, notre municipalité avait cependant décidé de ne pas participer financièrement au projet.

Depuis cette décision, notre municipalité a cependant été en mesure de constater les bénéfices de ce parc éolien pour notre région et la façon dont le partenariat communautaire a été en mesure de respecter notre territoire. En d'autres mots, notre communauté, comme plusieurs autres au Québec, a été en mesure de constater la maturité du modèle communautaire et ses bénéfices pour la population locale.

Le conseil municipal était donc très enthousiasme lorsqu'ils ont appris qu'un deuxième projet de parc éolien était en développement et que nous pourrions y participer financièrement cette fois-ci. La situation financière des milieux ruraux n'est pas toujours évidente. Notre municipalité a un vaste territoire combiné à une faible richesse foncière. Malgré nos efforts, sa charge fiscale par résidence est donc naturellement plus élevée que dans d'autres municipalités. Les retombées d'un tel projet pourront cependant diversifier ses sources de revenus et permettre de réinvestir dans les services aux citoyens.

Les retombées économiques des redevances du projet vont permettre la création de projets importants pour notre communauté. Nous pourrions améliorer nos infrastructures sportives, diversifier notre offre de services culturels, artistiques; bonifier nos équipements d'entretien pour augmenter la qualité de nos offres ( équipement pour terrain de balles, surfaceuse pour la patinoire, meilleur inventaire pour la bibliothèque..)



**ST-SÉBASTIEN**

Fière créatrice d'emploi, d'histoire et d'innovation

Je souhaite également vous faire part de la démarche extrêmement sérieuse des promoteurs dans le cadre du projet de la Haute-Chaudière. De nombreuses rencontres et séances d'informations ont d'ailleurs été organisées pour s'assurer que l'implantation du projet se fera correctement et en collaboration avec le milieu d'accueil.

Étant donné cette situation, la municipalité de St-Sébastien est d'avis que le projet de parc éolien de la Haute-Chaudière représentera d'importantes retombées et qu'il n'impactera pas négativement notre territoire. Les élus de St-Sébastien ont d'ailleurs choisi d'adhérer unanimement à ce projet de parc éolien par résolution.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président de la commission, mes salutations les plus cordiales.

France Bisson

Mairesse

Municipalité de St-Sébastien